Le 4 germinal 207

1

No

MAIRIE de la garde

Arrondissement communal de Toulon

Du troisième jour du mois de Germinal l'an neuf Républicain.

Chabaud — Acte de mariage de Paul Chabaud — département

âgé de dix neuf quatre ans, né à Toulon — département

de Toulon — le trente sept du mois de novembre Mil sept cent

soixante sept — profession de Cordonnier — demeurant à la garde

département du Var — fils majeur de Jean Jacques

demeurant à — département d — et de Jeanne Françoise

Et de Marie Anne âgée de vingt ans, née à la garde

département du Var — le vingt huit du mois de Avril Mil sept cent qu

atre vingt — demeurant à la garde — département du Var — fille mineure

de Etienne Bonfa ayant

demeurant à la garde — département du Var

et de Gabrielle Cardon

Les actes préliminaires sont l'extrait des registres de Publication, du mariage faites à la garde le dix du courant, les extraits du acte de naissance des futurs époux, les certificat qui constate que le dit Paul Chabaud a requis et obtenu dans ses lieu domicile de la garde la permission de se marier au lieu de Toulon, le consentement de Jeanne du Pre veuve de sa mere de sa future et leur consentement au dit mariage

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie virginie arlene

l'autre Paul Chabaud

En présence de Bernard Aubin — demeurant à la garde

département du Var — profession de officier de santé âgé de quarante quatre

De Jean Aubin — demeurant à la garde — département du Var

profession de officier de santé licencié âgé de vingt quatre ans

De Antoine Jacob — demeurant à la garde — département du Var

profession de Tailleur de pierre âgé de trente un ans

Et de Jean Cyprien — demeurant à la garde — département du Var

profession de Cultivateur âgé de vingt quatre ans les trois premiers

parents des époux

Après quoi, moi Jean Pierre Portal maire de la garde

faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins signé au registre, les

époux et les deux témoins

Aubin Jacob Aubin

Paul Chabaud Portal